

Envoyé en préfecture le 22/01/2019

Reçu en préfecture le 29/01/2019

Affiché le

ID : 027-212702542-20190122-3-DE

## Commune de FONTAINE SOUS JOYE



Conseil municipal du

10 janvier 2019

Délibération N°

2019-003

## Demande de subvention au titre du Fond de Concours 2019 / DETR 2019

- Columbarium
- Réfection du barrage sur le « Rosey »
- Végétalisation du cimetière
- Remplacement des plaques de rue sur poteaux
- Défibrillateur à la mairie
- 

Étaient présents : Isabelle BAILLY-PURNU, Patricia BRAY, Frédéric DESDION, Laurence HUZE  
Franck LAMBLARDY, Aurélien LEBARON, Raphaël NORBLIN,  
Michel PHILIPPE, Anne-Maité TURMEL

Absents représentés : Luc HEBERT représenté par Raphaël NORBLIN  
Jacques POUCHIN représenté par Michel PHILIPPE

Absents non représentés : Thomas DEHAUMONT, Michel DUPAS, Christophe MARON  
Michel RIO

Membres en exercice 15      Présents 9      Votants 11

Conseil convoqué le 04/01/ 2019

Secrétaire Isabelle BAILLY-PURNU

**Proposition :****Considérant :**

- La nécessité d'augmenter le nombre de places dans le columbarium qui ne présente plus qu'un seul emplacement disponible (estimation 10k€);
- L'obligation de mettre fin à l'utilisation des produits phytosanitaires non biologique en végétalisant les allées du cimetière (estimation 30k€) ;
- La nécessité de rénover le barrage sur le Rosey à hauteur de la pêcherie dont les extrémités sont effondrées (estimation : 5 500€ TTC) ;
- La nécessité de remplacer certaines plaques de rue sur poteau pour maintenir l'esthétique du village;
- La sécurité supplémentaire que représenterait l'installation d'un défibrillateur à la mairie;

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à présenter des demandes de Fonds de concours (FDC) pour aider au financement de ces différents projets.

Votes Pour : 11

Contre :

Abstentions :

Décision : Acceptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Raphaël NORBLIN

